

Saguenay, le 7 août 2019

Mme Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
communication@bape.gouv.qc.ca

Objet : Audience publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone
industrialo-portuaire de Saguenay, questions correspondance du 25 juillet 2019
1^{ière} demande.

Madame Cartier,

Nous avons bien reçu votre demande de renseignements complémentaires dans votre correspondance du 25 juillet, dont 2 questions auxquelles nous vous communiquons nos réponses.

Question 1

La Ville de Saguenay a-t-elle un plan d'ensemble des impacts environnementaux cumulatifs et appréhendés des projets de développement de la ZIP et régionaux?

Réponse

La Ville de Saguenay a mis sur pied un comité de gestion et d'analyse de risques pour les nouveaux projets sur son territoire incluant les impacts environnementaux. Le comité sous la direction du Service de la sécurité incendie est formé des directeurs des services en environnement, en génie, en aménagement du territoire et tout autre service concerné ou utile à l'exercice.

Il n'existe toutefois pas à Saguenay, pour les projets de développement, un plan d'ensemble des impacts environnementaux cumulatifs et appréhendés.

Question 2

La Ville de Saguenay est-elle impliquée dans la création d'un fonds vert régional? Le cas échéant, quels sont les objectifs visés par ce fonds, comment sera-t-il alimenté et comment fonctionnera-t-il (gouvernance, allocation des fonds)?

Réponse

La mairesse de Saguenay, madame Josée Néron à la suite de consultations auprès d'élus, de partenaires et de citoyens, a proposé, le 10 juillet dernier, la création d'un « Fonds régional pour les initiatives en développement durable et la transition énergétique ».

Cette idée est à l'**étape préliminaire**, mais l'objectif de ce Fonds serait de financer, à partir des contributions volontaires d'entreprises déjà établies ou qui souhaitent s'établir ici :

- des initiatives de recherches;
- des infrastructures vertes;
- le démarrage d'entreprises spécialisées en énergies renouvelables.

Déjà, le promoteur d'Énergie Saguenay, GNL Québec, s'est montré ouvert à cette proposition, qui méritera d'être étudiée en profondeur par un comité pour définir le fonctionnement et les critères d'analyse du Fonds.

Nous souhaitons que ces réponses correspondent à vos attentes. Soyez assuré de notre disponibilité pour toute autre précision et recevez, Madame Cartier nos meilleures salutations.



Denis Coulombe, directeur

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

DC/jf